

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances  
locales

Sous matière : Décisions  
budgétaires

**OBJET :  
CONSTAT DU  
COMPTE DE  
GESTION 2015 -  
ASSAINISSEMENT**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 05.04.2016

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 05.04.2016

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 15.04.2016

Séance du Conseil Municipal du 11 avril 2016,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents** : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO  
Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL  
Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI  
Giovanni, BESSET Jacqueline, GRIMAUD Gérard, GARRIGUES Michel, GRIMAUD  
Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth,  
CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, THOMAS-  
DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS  
Jeanne, THOMAS Eric,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES  
Nicole,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,

M. SCHNEIDER Daniel donne procuration à M. THOMAS Eric,

Secrétaire : Mme Sarah EL KAHAZ,

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la  
reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté  
préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif ASSAINISSEMENT de  
l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres  
définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et  
celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de  
mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des  
états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de  
l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le  
montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui  
de tous les titres et de tous les mandats de paiement ordonnancés et  
qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de  
passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont  
régulières et suffisamment justifiées,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** le compte de gestion ASSAINISSEMENT du trésorier municipal pour l'exercice 2015. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des compte.

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 avril 2016.



Le Maire,

*Patrick MAUGARD*  
**Patrick MAUGARD**

Ampliation faite le :  
**15 AVR. 2016**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**14 AVR. 2016**  
Par publication le :  
**15 AVR. 2016**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

*Hervé ANTOINE*  
**Hervé ANTOINE**



Accusé de réception de Préfecture du 14/04/2016  
N°011-211100763-20160411-2016-71-DE